

16 PROTECTION DES MAINS ET DE LA PEAU

Dans le domaine de la construction, les mains et la peau exposés risquent des dangers physiques, chimiques et radiants. Souvent la protection de la peau et des mains constitue la seule façon pratique de prévenir les blessures causées par des

- dangers physiques, comme le bord aiguisé ou dentelé des matériaux et des outils, la chaleur, la vibration
- les produits chimiques corrosifs ou toxiques
- les radiations ultraviolettes.

Les dangers physiques

Dans le cas des dangers physiques, comme les bords coupants, les échardes et la chaleur, les gants de cuir offrent la meilleure protection. De fait, les gants de coton et d'autres matériaux ne sont pas suffisamment résistants; on les recommande uniquement dans le cas des travaux légers.

Les vibrations émises par les outils et l'équipement peuvent se répercuter dans les mains et les bras. Il peut en résulter la maladie des vibrations. Cette maladie cause les changements suivants dans les doigts et les mains :

- des problèmes de circulation, comme une décoloration blanchâtre ou bleuâtre, particulièrement après une exposition au froid;
- des problèmes sensoriels, comme des engourdissements et des picotements;
- des problèmes musculosquelettiques, comme des difficultés de motricité fine, par exemple, pour ramasser de petits objets.

Les travailleurs utilisant quotidiennement des outils vibrants, comme un marteau perforateur, une meule, une riveteuse ou un compacteur, peuvent développer la maladie des vibrations. Pour prévenir cette maladie, les employeurs et les employés doivent coopérer.

Employeurs

- Fournir des outils motorisés comportant des dispositifs d'atténuation des vibrations.
- Revoir les durées d'exposition et permettre des pauses de repos loin des outils vibrants.
- Assurer un bon entretien des outils (les meules et les paliers usés peuvent produire une vibration plus intense).
- Former en techniques de prévention les travailleurs exposés aux vibrations.
- Fournir des gants antivibrations.

Travailleurs

- Lorsque la température ambiante est plus fraîche, porter des vêtements appropriés pour maintenir la température corporelle.
- Autant que possible, porter des gants.
- Porter des gants antivibrations au moment d'utiliser des outils ou de l'équipement motorisé.
- Éviter de fumer (le tabagisme contribue au développement des problèmes de circulation sanguine).
- Signaler immédiatement tout outil fonctionnant mal.

Les dangers chimiques

À des fins de protection contre les dangers chimiques, la fiche signalétique des produits utilisés doit indiquer s'il faut porter des gants pour manipuler le produit et, le cas échéant, le type de gant à porter. La fiche signalétique de tous les produits utilisés doit être accessible sur place.

Tableau 8 : Tableau de sélection des gants

Dénomination chimique	Type de gant
Acétone	Butylcaoutchouc
Cellosolve	PVA, PVC, néoprène
Acétate de 2-éthoxyéthyle	PVA, PVC
Cyclohexane	NBR, Viton®
Hexane	Néoprène, NBR, PVA
Méthanol	Néoprène, caoutchouc, NBR
Chloroéthène	PVA, Viton
Dichlorométhane	PVA, Viton
Méthyl acétone	Butylcaoutchouc
Isobutyl méthyl cétone	Butylcaoutchouc, PVA
Essences minérales	Néoprène
Pétrole	NBR, PVA
Tétrachlorure d'éthylène	NBR, PVA, Viton
Solvant Stoddard	PVA, NBR, caoutchouc
Toluène	PVA, Viton
Térébenthine	PVA, NBR
Trichloroéthylène	PVA, Viton
1, 1, 1 Trichloroéthane	PVA, Viton
1, 1, 2 Trichloroéthane	PVA, Viton
Xylène	PVA, Viton

PVA – Alcool polyvinylique
 PVC – Polychlorure de vinyle
 NBR – Caoutchouc nitrile
 Viton® – Marque enregistrée de Dupont

Le tableau 8 indique le matériau dont doivent être faits les gants pour protéger contre des produits chimiques qui peuvent causer des lésions cutanées. On peut utiliser cette information si une fiche signalétique n'indique pas le type de gant à porter pour protéger d'un produit précis.

ATTENTION : Les matériaux de gant communs offrent une protection limitée et ne protègent pas contre tous les dangers. Certains solvants, dégraissants et autres liquides peuvent pénétrer dans le caoutchouc, le néoprène ou le PVC ou le dissoudre.

Les radiations ultraviolettes.

Depuis quelques années, on se préoccupe de plus en plus des risques pour la santé liés à l'exposition aux rayons ultraviolets (UV) du soleil. Parce qu'ils travaillent souvent à l'extérieur, les travailleurs de la construction sont particulièrement à risque.

Parmi les effets à long terme de l'exposition aux UV, on compte le cancer de la peau. Chaque année, on remarque une croissance alarmante de cas de cancer de la peau. La lumière du soleil est la principale source connue de rayons UV pouvant endommager la peau et causer un cancer cutané. L'exposition aux rayons UV du soleil est reconnue partout comme une cause de cancer de la peau *facilement évitable*.

Le mélanome est le type de cancer cutané le moins connu, mais le plus dangereux. Le nombre d'occurrences de mélanome chez les hommes croît beaucoup plus rapidement que dans le cas de tous les autres types de cancer. Selon l'Association canadienne de dermatologie (ACD), le taux de mortalité due au mélanome malin est en croissance, particulièrement chez les hommes d'âge moyen.

Les mélanomes apparaissent le plus souvent dans le haut du dos, sur la tête et sur le cou. L'ACD fait également remarquer qu'il y a également une période de latence de 10 à 30 ans avant l'apparition clinique du cancer de la peau. Voilà pourquoi

il est important pour les jeunes travailleurs d'être prudents face aux effets cumulatifs des expositions non protégées au soleil. Plus ils passent de temps au soleil sans protection, plus grand est le risque de développement d'un cancer cutané.

Même si la plupart des travailleurs de la construction se protègent les bras, les jambes et le torse, leur visage et leur cou demeurent exposés aux rayons nocifs du soleil. De plus, on oublie souvent de protéger des zones comme le dessus des oreilles et les lèvres contre les rayons du soleil.

Le type de cancer qui se développe sur les oreilles ou les lèvres présente de hauts risques de se propager à d'autres parties du corps et entraîner la mort. Des mélanomes peuvent aussi apparaître sur une zone de la tête ou du cou qui a été exposée au soleil.

De fait, la majorité des cancers de la peau (deux sur trois) apparaissent sur la tête ou le cou, ensuite ce sont les avant-bras et le dessus des mains qui sont le plus touchés. Les travailleurs négligent trop souvent des endroits et les exposent aux effets nocifs des rayons UV.

Voici quelques facteurs de risques menant au développement d'un cancer de peau :

- la peau pâle brûlant facilement
- des coups de soleil vésicants durant l'enfance et l'adolescence
- des antécédents familiaux de mélanome
- une grande quantité de taches de rousseur ou de grains de beauté.

En plus des effets nocifs de la lumière directe du soleil, certains travailleurs peuvent être exposés aux rayons indirects. Ils peuvent être exposés à des radiations supplémentaires s'ils se trouvent sur une surface reflétant la lumière directe du soleil. Les surfaces réfléchissantes comme le béton, l'eau, la tôle d'acier ondulée non peinte, des fenêtres des bâtiments et l'aluminium peuvent accroître la quantité d'UV à laquelle un travailleur est exposé.

Le casque de protection constitue une autre source de rayons UV indirects. Ces rayons peuvent se refléter du casque au visage d'un travailleur, augmentant ainsi la quantité de rayons UV auxquels le travailleur est exposé.

Tous les travailleurs de construction sont à risque, mais ceux qui n'ont pas accès facilement à une zone ombragée ou qui travaillent en hauteur courent de plus grands risques d'une surexposition aux rayons UV. Voici certains des corps de métiers qui courent le plus grand risque :

- finissage du béton
- couvreurs
- armaturiers
- coffreurs sur les gratte-ciels et les lieux résidentiels
- chantiers routiers
- signaleurs routiers
- ferronniers.

De plus, les sites exposés au sud offrent moins d'ombre et une plus grande exposition aux rayons UV.

Rappelez-vous : même les jours de brume ou nuageux, les rayons UV peuvent pénétrer l'atmosphère et vous brûler la peau.

Que peuvent faire les travailleurs?

- ✓ Appliquez un écran solaire à large spectre offrant un facteur de protection solaire (FPS) d'au moins 15 sur toute la peau exposée. Assurez-vous de bien couvrir les oreilles et l'arrière du cou. Appliquez l'écran solaire de 20 à 30 minutes avant d'aller au soleil. Appliquez-en de nouveau toutes les deux heures.

- ✓ Utilisez un baume pour les lèvres offrant un FPS d'au moins 15 et remettez-en toutes les deux heures. On peut développer des cancers cutanés sur les lèvres.
- ✓ Vous pouvez utiliser du tissu pour vous protéger davantage l'arrière du cou en bloquant les rayons du soleil. On offre sur le marché des protecteurs de cou qui se fixent sur votre casque de protection.
- ✓ Portez des lunettes de sécurité absorbant les rayons UV (les lunettes de polycarbonate homologuées par la CSA offrent cette caractéristique).
- ✓ Portez des vêtements qui couvrent la plus grande surface de peau possible. Les tissus tissés serrés offrent une plus grande protection, car ils bloquent physiquement les rayons UV.
- ✓ Si vous suiez abondamment, appliquez de l'écran solaire plus souvent. De plus, lorsque vos vêtements sont trempés, leur capacité à bloquer les rayons UV diminue. Assurez-vous d'avoir des vêtements secs de rechange au besoin.
- ✓ Essayez de trouver un endroit à l'ombre pour prendre votre pause et votre repas.
- ✓ Portez un casque à large bord pour vous protéger le visage et le cou du soleil. Ajoutez une protection antiéblouissement sous la visière de votre casque pour aider à réduire les reflets de rayons UV.
- ✓ Examinez régulièrement votre peau pour remarquer tout changement anormal. Le signe le plus important de cancer de la peau est une tache sur la peau qui change de taille, de forme ou de couleur. Parmi les autres signes de danger, on compte les blessures qui guérissent mal et des zones de peau qui pèlent. Soyez particulièrement attentifs aux grains de beauté qui grandissent ou qui deviennent irréguliers, particulièrement s'ils sont de plusieurs couleurs. Si vous détectez toute anomalie, consultez immédiatement un médecin. **Presque tous les cancers de peau détectés rapidement peuvent être guéris.**

Que peuvent faire les employeurs?

- ✓ Fournissez aux travailleurs un écran solaire à large spectre offrant un FPS de 15 ou plus.
- ✓ Assurez-vous que les travailleurs disposent d'un endroit ombragé pour prendre leurs pauses et leurs repas.
- ✓ S'il est possible de le faire, faites la rotation des travailleurs dans les zones ombragées du chantier.
- ✓ Expliquez aux travailleurs les dangers des rayons UV.
- ✓ Assurez-vous que les travailleurs utilisent des lunettes de sécurité absorbant les rayons UV.

On peut prévenir la majorité des cancers de la peau. Le fait de prendre des précautions de base peut réduire considérablement les effets sur la santé de l'exposition chronique au soleil.